

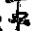


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

**Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau**

**Monsieur Georges HEYMANN
102 Haute Barville
57790 NITTING**

Affaire suivie par : Francis FISCHER 
Tél : 03 87 23 70 84
Télécopie : 03 87 24 31 72
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr
Réf. : FF/MO Code : ASPE-L9

**Objet : Dossier de déclaration
Accord immédiat**

Metz, le 01/09/2014

**P. J. : ~~1 dossier~~
Récépissé de déclaration**

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration et des compléments fournis les 30/10/2013 et 30/06/2014, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Projet de nettoyage du lit du canal des Polissoirs situé à Saint-Quirin**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 26 septembre 2013
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2013-00109
- Dossier réalisé par : Bureau d'Etudes en bâtiment Thierry ROMAC

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "le récépissé clôturant son instruction administrative".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier. Les travaux devront être réalisés, conformément au dossier déposé et à la fiche descriptive joints au présent courrier.**

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de SAINT-QUIRIN où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :
- BE Thierry ROMAC

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU


VALERIE ANTOINE-POTIER